

"Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons

Cher Peuple,

En commémorant, en ce jour, le cinquième anniversaire de Notre intronisation et de Notre investiture de la mission sacrée de te guider, Nous avons estimé opportun que le Discours du Trône de cette année ne devrait pas être un simple bilan, nonobstant l'importance des réalisations enregistrées. Nous voudrions plutôt qu'il constitue une projection de notre vision de l'avenir, pour aller de l'avant dans la concrétisation du grand dessein de la Nation et de ses options stratégiques pour l'édification d'un Maroc uni, démocratique, solidaire, ouvert et développé; un Maroc parfaitement en phase avec son époque, ne ménageant aucun effort pour assurer la prospérité de ses citoyens, loyal envers ses voisins et ses partenaires, apportant sa contribution au raffermissement de la paix et de la sécurité, tant dans son environnement régional qu'au plan international.

La réalisation de ce noble objectif s'inscrit dans la durée qui transcende la simple législature ou le mandat gouvernemental, qui sont, régis par des dispositions constitutionnelles et des échéances politiques précises. Elle requiert, par conséquent, une programmation rationnelle, se déclinant en grands projets qui tiennent compte aussi bien des priorités urgentes que des ressources disponibles.

Fidèle aux liens indéfectibles de la Beia et aux engagements réciproques qui en découlent, Nous nous sommes attaché, depuis Notre accession au Trône, à définir les contours essentiels de Notre projet de société démocratique et développée, laissant le soin aux institutions constitutionnelles, aux partis politiques et aux forces vives de la Nation d'œuvrer à la concrétisation de ces orientations sur le terrain, à travers des programmes bien définis dans leurs objectifs, leurs moyens de financement, leur délai d'exécution et leur mode d'évaluation et de contrôle.

Partant, les efforts du Maroc devront porter, durant les cinq prochaines années qui coïncideront avec d'importantes échéances, sur sept principaux axes, à savoir : la résolution définitive de la question du Sahara; l'affermissement et l'accélération de la transition démocratique; l'ancrage des valeurs d'une citoyenneté engagée, notamment par le parachèvement de la mise en œuvre de la Charte de l'éducation et de la formation et de la réforme des champs religieux et culturel; l'adoption d'un nouveau contrat social; la consolidation du développement rural et du secteur agricole; l'édification d'un système économique moderne, productif, solidaire et compétitif, permettant de relever les défis de la mondialisation et du libre-

échange; et enfin, la consolidation de la place de notre pays en tant que pôle régional et acteur international actif, dans un monde marqué par des mutations rapides et décisives.

Cher peuple,

La première des priorités pour le Maroc demeurera l'aboutissement à une solution politique définitive et mutuellement acceptable au conflit artificiel créé autour de la question de notre Sahara. A cette fin, nous ne ménagerons aucun effort, de concert avec l'Organisation des Nations unies, les pays voisins et les autres partenaires du Maroc, pour parvenir à cet objectif, en assurant à nos provinces sahariennes de larges prérogatives pour une gestion démocratique de leurs affaires régionales, dans le cadre du respect de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale, de son intégrité territoriale, de ses valeurs fondatrices et de ses constantes. Parce qu'elle participe d'une vision géostratégique et économique, cette solution politique permettra à la région Sud du pays de renouer avec sa vocation historique, en tant que point nodal d'échanges économiques et de relations humaines, dans un environnement où prédominent la concorde et la sécurité, servant ainsi les intérêts des populations de la région, et ceux des peuples des pays voisins et des partenaires du Royaume. En effet, la réalisation d'un développement partagé, fruit d'une intégration économique maghrébine, est le moyen le plus à même de garantir la stabilité, la sécurité et la prospérité de la région.

Le choix porté sur cette solution traduit tout l'intérêt que Nous accordons au renforcement de la transition démocratique en cours, et que Nous sommes déterminé à mener à bon port et de manière irréversible. En effet, Nous considérons cette transition vers la modernisation démocratique comme un chantier permanent qui nous a permis d'enregistrer des acquis significatifs, notamment par l'organisation d'élections libres et crédibles, l'élargissement du champ de la participation et des libertés publiques, la modernisation de la Justice et le renforcement de son indépendance, la promotion de la condition de la femme, l'adoption d'un Code avant-gardiste de la famille, outre les autres réformes institutionnelles profondes.

Persuadé que la réussite de toute réforme est tributaire de la mise à niveau des institutions et des acteurs concernés, il convient de s'atteler, dans un esprit de concertation, à l'élaboration d'une loi sur les partis politiques de manière à leur permettre de remplir pleinement leur mission constitutionnelle en matière de représentation et d'encadrement des citoyens, et de formation d'élites aptes à participer aux institutions démocratiques et à servir l'intérêt général. Ce faisant, les partis politiques

se doivent de constituer un solide relais entre l'Etat et les citoyens dans des actions complémentaires aux initiatives de proximité des organisations de la société civile. Nous sommes, à cet effet, déterminé à renforcer les formations politiques et à réhabiliter l'action partisane sérieuse, de manière à permettre l'émergence d'un paysage politique fondé sur de puissants pôles aux visions différenciées et claires. A cet égard, force est de se demander: Allons-nous devoir attendre la veille de l'échéance électorale de 2007 pour rechercher un consensus superficiel et improvisé qui ne fera qu'accentuer la balkanisation de la carte politique du pays ? Assurément non ! Aussi, appelons-Nous la classe politique à assumer ses responsabilités pour faire des élections de 2007 un véritable tournant, donnant ainsi une forte impulsion qualitative au processus démocratique en cours, pour l'avènement d'un nouveau paysage politique, avec une majorité homogène et une opposition constructive, qui rivalisent et alternent selon le verdict des urnes, et grâce à des élites en phase avec leur époque, qui ne se définissent pas selon des idéologies de gauche ou de droite, mais plutôt en termes de bonne gouvernance de la chose publique, véritable épreuve à l'aune de laquelle se mesurent la noblesse et la pertinence de l'action politique.

Et comme la réforme du champ politique resterait incomplète sans le parachèvement de la réforme globale du paysage médiatique, eu égard à leur intime interdépendance dans l'œuvre de démocratisation de l'Etat et de la société, Nous sommes déterminé à poursuivre les réformes fondamentales du paysage médiatique national, y compris par l'élaboration d'une législation régissant les sondages d'opinion. A cet égard, Nous attendons du gouvernement qu'il favorise l'émergence d'entreprises de médias professionnels, libres et crédibles. Il devra également permettre à la presse écrite de se doter, en concertation avec les différents acteurs concernés et dans un cadre contractuel, d'un Ordre professionnel qui tiendrait lieu d'organe de représentation et de régulation, et qui veillerait au respect de la déontologie de la profession, afin de la prémunir contre toute pratique susceptible de porter atteinte à la noblesse de sa mission.

Notre vision en matière de réforme institutionnelle a pour finalité la modernisation des institutions dans le but de renforcer les fondements de l'Etat moderne, d'enraciner la culture de citoyenneté, où les droits de l'Homme sont indissociables de ses devoirs, avec des organismes permettant d'en assurer la protection contre toute pratique incompatible avec la loi.

Cependant, il ne saurait y avoir de citoyenneté engagée et agissante sans une bonne formation fondée sur les trois piliers complémentaires que sont une foi tolérante, une culture ouverte et une éducation saine.

Si nous avons ouvert des chantiers importants et enregistré des progrès indéniables, à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie nationale de l'Education et de la Formation, un domaine certes difficile, il est nécessaire, désormais, de consacrer les cinq années qui restent à rattraper tout retard enregistré dans cette réforme vitale, en mobilisant toutes les énergies pour assurer le parachèvement de la réforme de notre système éducatif dans son aspect qualitatif et non seulement quantitatif, et donner ainsi à l'école la place qui lui échoit au sein de la société. A cet effet, Nous avons décidé de mettre en place le Conseil Supérieur de l'Enseignement, en tant qu'institution constitutionnelle, dans une composition qui allie représentation et spécialisation, à même de lui permettre d'assumer les fonctions qui sont les siennes, et servir de force de proposition et d'outil permanent et objectif d'évaluation de la réforme soutenue et profonde du système éducatif. Nous tenons, à cet égard, à rendre hommage à la Commission Spéciale Education Formation (COSEF) pour l'action pionnière qu'elle a menée dans ce domaine vital, avec patriotisme, clairvoyance et détermination. Il appartient, à présent, au Conseil de poursuivre cette action louable, de donner une nouvelle dynamique à la mise en œuvre de cette réforme décisive, de la mettre sur la bonne voie et de lui permettre de prendre sa vitesse de croisière.

Nous sommes, également, déterminé à assurer une mise en œuvre optimale de la réforme du champ religieux, afin de consolider les valeurs de notre religion généreuse et tolérante et de préserver l'unicité du rite Malékite, à travers un effort d'ijtihad ouvert, en phase avec les exigences de notre temps, pour prémunir notre jeunesse contre les courants exogènes destructeurs. La réforme du champ religieux ne doit pas être abordée uniquement dans une optique de complémentarité avec les domaines éducatif et culturel, elle appelle également une réforme de la sphère politique, domaine par excellence de l'expression démocratique des différences d'opinions. C'est pour cela qu'une nette séparation doit être faite entre le religieux et le politique, eu égard à la sacralité des dogmes véhiculés par la religion, et qui doivent, de ce fait, être à l'abri de toute discorde ou dissension, d'où la nécessité de parer à toute instrumentalisation de la religion à des fins politiques. En effet, sous la Monarchie constitutionnelle marocaine, religion et politique ne sont réunies qu'au niveau de la personne du Roi, Commandeur des croyants. Aussi veillerons-Nous, conformément à la mission sacrée dont Nous avons la charge, à ce que l'exercice de la politique se fasse au sein des instances, des institutions et des espaces qui lui sont propres. Nous nous

assurerons également que les questions religieuses soient traitées au sein des Conseils des Oulémas et des autres instances habilitées, et que les actes de dévotion se déroulent dans les mosquées et les autres lieux de culte appropriés, dans le plein respect de la liberté du culte, dont Nous sommes le garant.

Parallèlement, il importe de réserver à la culture, dans son acception civilisationnelle, la place qui doit être la sienne, compte tenu du fait qu'elle constitue l'un des fondements essentiels de Notre vision stratégique tendant à doter le Maroc d'un projet culturel constructif, dans un climat de liberté, propice à la création, à l'innovation, à la diversité et à l'interaction positive entre les cultures, aux plans régional, national et universel.

Dans un monde où stabilité et démocratie ont un effet déterminant sur le flux des investissements, il nous incombe de tirer profit de nos acquis dans ce domaine afin d'assurer une croissance forte et soutenue. A cet égard, Notre souci de préserver les équilibres macroéconomiques pour conforter la crédibilité du Maroc et le capital de confiance dont il jouit au sein des institutions financières internationales et auprès des investisseurs, dans une conjoncture internationale particulièrement difficile, n'a d'égal que l'intérêt particulier que Nous accordons à la dimension sociale et à la nécessité de mobiliser nos ressources nationales pour le financement des projets de développement, à l'instar de l'action du Fonds Hassan II pour le Développement, et de mettre en exergue le cadre incitatif et les avantages offerts par le Maroc aux entreprises en quête d'un environnement propice à l'investissement.

Conscient que la mise en place d'un système économique moderne requiert des infrastructures de base, levier essentiel de la modernisation et du décollage économique, et fondement d'un partenariat productif, du libre-échange et de l'interaction entre les civilisations, la concrétisation de notre grand dessein nécessite une nouvelle dynamique en vue d'accélérer la réalisation des infrastructures, en particulier le réseau routier, notamment pour le désenclavement du monde rural, et l'ambitieux programme autoroutier national, en particulier les axes Nord-Sud, reliant Tanger et Agadir, via Marrakech, et Nord-Ouest/Nord-Est, reliant Fès et Oujda, en passant par Taza.

Nous nous félicitons, à cet égard, de l'avancement satisfaisant des travaux du grand projet Tanger-Méditerranée que Nous considérons, à juste titre, comme un modèle du genre. Notre objectif est que l'ensemble des régions du Royaume puissent exploiter au mieux les grandes potentialités dont elles disposent en matière de développement régional et partant, assurer leur intégration optimale dans le tissu économique national, de manière à renforcer l'ancrage euro-méditerranéen du Maroc et son intégration dans

son environnement maghrébin, africain et arabe, pour en faire un carrefour des échanges internationaux et un acteur agissant, parfaitement intégré à l'économie mondiale.

Telle est, en effet, la voie que Nous nous sommes tracée pour édifier une économie génératrice de richesses et d'emplois pour nos jeunes, faisant de nos atouts naturels et de la richesse de notre civilisation un puissant levier pour le développement du secteur du tourisme, en tant que facteur essentiel de développement et d'ouverture.

Conscient que le monde rural souffre le plus du déficit social, Nous estimons que la mise à niveau globale de notre économie passe nécessairement par une stratégie efficace de développement rural, à même de permettre la transformation du secteur agricole traditionnel en une agriculture moderne et productive. Cela appelle une nouvelle politique agricole, fondée sur la consolidation des acquis et une valorisation optimale des particularités du sol dans chaque région, le but étant d'accroître la productivité agricole et de promouvoir une agro-industrie parfaitement adaptée aux potentialités et richesses naturelles de chaque région, prenant en considération les contraintes de l'environnement, de la rareté des ressources en eau et de la désertification.

La réforme du secteur public restera l'une de Nos préoccupations majeures car, malgré les progrès enregistrés, ce secteur ne répond pas encore pleinement aux attentes des citoyens et ne tire pas le meilleur parti des potentialités dont regorge notre pays. Il convient donc de réformer la gestion du secteur public, de moderniser les organes de l'Etat et veiller à leur déconcentration en adoptant un plan alliant l'audace à l'ambition en vue de la modernisation du secteur public et la mise en place d'une administration dotée de ressources humaines qualifiées, répondant aux seuls critères du mérite, de la motivation et de la compétence, en ayant, par ailleurs, en vue la rationalisation des dépenses publiques et la moralisation de la vie publique.

Le développement économique ne peut atteindre sa vitesse de croisière en l'absence d'un climat social favorable à l'investissement et à l'emploi. C'est pour cela que Nous lançons un appel pour un nouveau contrat social, qui soit le fruit de concertations et d'accords entre le Gouvernement et les partenaires sociaux. Elaboré sous forme de pacte, ce contrat social devra reposer sur un ensemble de mesures globales et complémentaires, comportant un engagement à observer une paix sociale, la consolidation de la réforme du Code de travail par la réglementation du droit de grève, afin de mettre fin à l'utilisation non réglementaire de ce droit et sortir l'économie nationale de la spirale des grèves sauvages qui engendrent une autre grève, celle de l'investissement. Il importe également d'élargir la

protection sociale et l'assurance maladie, de lutter contre la pauvreté et toute forme d'exclusion, de renforcer la solidarité sociale entre les générations en prenant des mesures urgentes pour sauver les systèmes de retraite avant qu'il ne soit trop tard. Il est tout aussi important de réunir les conditions nécessaires qui permettent une vie dans la dignité, en garantissant un logement décent aux citoyens et en éradiquant les bidonvilles et l'habitat insalubre, conformément aux instructions que Nous avons données.

Vu que la réalisation de Notre grand dessein d'édification d'un Maroc prospère s'adresse à tous les citoyens où qu'ils puissent être, notamment aux Marocains résidant à l'étranger, Nous avons prôné, depuis Notre accession au Trône, une nouvelle politique dans le domaine de l'émigration, en phase avec les mutations structurelles rapides que connaît la communauté marocaine à l'étranger, et qui répond aux aspirations de ses différentes générations, lui donnant ainsi l'occasion de contribuer au développement du Maroc, à sa modernisation et à son rayonnement international. Cette politique globale et multidimensionnelle, institutionnelle, diplomatique, économique, sociale et culturelle est fondée sur l'action complémentaire et homogène des institutions qui en ont la charge, et offre différents modes de participation à notre Communauté résidant à l'étranger, dans les divers domaines de la vie nationale. Nous nous penchons, à cette fin, sur l'étude des meilleurs voies et moyens pour assurer une participation efficiente et crédible de cette communauté dans toutes les institutions et instances vouées à l'édification d'une société démocratique et prospère. Nous veillerons à ce qu'un tel objectif soit réalisé dans le cadre d'une fructueuse concertation et Nous poursuivrons, à cet égard, Notre action en vue de l'amélioration des conditions de vie de cette composante de Notre peuple, qui Nous est très chère, par une approche globale, visant à renforcer la solidarité entre tous les citoyens, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, afin que chacun puisse servir sa patrie, laquelle a besoin de l'apport de tous ses enfants, pour demeurer un modèle d'attachement aux valeurs islamiques et universelles de fraternité, de tolérance et de modération. Nous sommes convaincu que les Marocains résidant à l'étranger continueront à donner le meilleur exemple d'une interaction positive entre les différentes cultures et civilisations.

Cher peuple,

Il n'est de meilleur moyen pour la réalisation de notre grand dessein que la bonne gouvernance, où la politique intérieure, fondée sur la mobilisation de l'ensemble des ressources endogènes, se conjugue à une politique extérieure capable de faire face aux mutations rapides qui caractérisent la scène internationale. Il incombe, à cet égard, de tirer le meilleur parti des

acquis du Maroc en matière de démocratie, et de son patrimoine civilisationnel ainsi que de sa position géostratégique privilégiée, autant d'atouts qui font de notre pays un partenaire crédible au plan international et un pôle régional attaché aux relations de bon voisinage et à la promotion des valeurs de modération et de tolérance. C'est la raison pour laquelle Nous nous employons à cristalliser Notre conception en une diplomatie efficiente, officielle autant que parallèle, ayant en vue la dimension économique et la sécurité globale et s'exprimant à travers les trois cercles concentriques que sont le voisinage, la solidarité et le partenariat. Il s'agit, en effet, d'une diplomatie aux structures rénovées, fermement attachée au dialogue et à la légalité internationale, en tant qu'instruments efficaces dans la lutte contre la haine, l'extrémisme, le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, où qu'ils puissent se trouver. Notre diplomatie a également vocation à soutenir la lutte des pays du Sud pour la réalisation de leur développement durable dans un cadre d'intégration régionale. Elle œuvre aussi pour une participation active à une mondialisation à visage humain, et pour l'émergence d'un nouvel ordre mondial, plus équilibré et plus équitable.

Ainsi, s'agissant de nos relations avec notre voisinage immédiat, Nous tenons à réitérer Notre détermination sincère à leur donner une nouvelle impulsion, notamment avec l'Algérie sœur, en veillant à leur relance et à leur assainissement, afin de répondre aux attentes de nos deux peuples, qui aspirent à bâtir un avenir de solidarité et de fraternité. Nous sommes tout aussi résolu à intensifier nos relations privilégiées avec la Mauritanie sœur, auxquelles Nous accordons un intérêt particulier. C'est avec la même détermination que Nous poursuivrons aussi Notre action, de concert avec la Tunisie et la Libye sœurs, pour donner un nouvel élan à l'édification de l'Union du Maghreb, dans la clarté, l'engagement, l'intérêt mutuel et le respect de la souveraineté des Etats membres et de leur intégrité territoriale. En effet, un tel cadre est de nature à faire de cette Union un espace de démocratie, de progrès, de stabilité et de prospérité, et une puissance stratégique de négociation, que ce soit dans son entourage euro-méditerranéen ou dans ses relations avec les blocs régionaux et internationaux.

Avec une égale détermination, Nous tenons à ce que le Continent africain demeure au cœur de notre politique étrangère, veillant à renforcer nos relations avec l'ensemble des pays africains frères, notamment, avec les moins avancés d'entre eux, à faire aboutir l'initiative du NEPAD, et à participer aux opérations onusiennes pour le maintien de la paix et la préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région du Sahel et à travers tout notre Continent africain.



La région d'Afrique de l'Ouest et du Sahel revêt une importance particulière dans Notre vision stratégique, dans la mesure où elle constitue le prolongement naturel du voisinage du Maroc. Nous avons tenu à le souligner lors de la visite que Nous avons effectuée récemment à cinq Etats de cette région, compte tenu des liens civilisationnels séculaires qui nous lient à ces pays, et que Nous nous employons à développer davantage, en renforçant notre coopération et notre complémentarité économique, et en rehaussant notre solidarité agissante pour pallier les risques qui menacent la sécurité et la stabilité de la région.

Sur un autre plan, il Nous plaît d'exprimer Notre satisfaction de l'évolution des relations stratégiques multiformes qui nous lient aux pays européens voisins. A cet égard, Nous nous réjouissons des relations de partenariat solide, exemplaire et rénové que nous avons avec la France. Nous sommes également déterminé à ouvrir une nouvelle page dans nos relations avec le Royaume d'Espagne, avec lequel nous partageons un riche patrimoine historique et civilisationnel, qui laisse entrevoir des perspectives fort prometteuses de relations stratégiques privilégiées entre deux pays unis par les liens du partenariat et du bon voisinage. Nous nous réjouissons également de l'évolution qualitative des relations entre le Maroc et les autres pays européens, conformément à une politique de proximité géographique et d'affinités historiques avec les pays de l'Union Européenne, avec lesquels nous partageons les mêmes préoccupations en matière de préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité, ainsi que le même objectif de co-développement. Cependant, pour que les concepts de voisinage et de communauté du destin aient une teneur concrète, il incombe d'élever notre partenariat au niveau d'un statut avancé conforme à la politique de l'Union Européenne et rendant justice au Maroc pour les efforts consentis en matière de réforme économique et de raffermissement de la démocratie. De même, que ce soit dans nos relations avec l'Europe ou avec nos autres partenaires, la dimension humaine et civilisationnelle doit être prise en considération, eu égard, notamment, à la présence d'une communauté marocaine à l'étranger, communauté que Nous entourons de Notre affection et de toute Notre sollicitude.

Le Maroc continuera, par ailleurs, à jouer pleinement le rôle qui est le sien dans la défense des causes et des intérêts supérieurs du monde arabo-islamique, préférant à la logique de la confrontation et de la violence, les vertus du dialogue et de la négociation. Pour autant, un retrait israélien de tous les territoires arabes occupés est indispensable, tout comme est nécessaire l'application immédiate de la Feuille de route, dans la perspective d'une paix juste, définitive et globale, garantissant le droit de tous les peuples de la région - y compris le peuple irakien frère - à la

souveraineté, à la liberté, à la stabilité et à la prospérité, ainsi que l'établissement d'un Etat palestinien viable, avec pour capitale Al Qods Al-Charif, vivant côte à côte avec Israël. En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous poursuivrons Notre action inlassable en vue de préserver l'identité de cette ville meurtrie, berceau des civilisations et symbole de coexistence et de tolérance entre les adeptes des religions célestes. Nous ne soulignerons jamais assez la nécessité de renforcer la solidarité arabo-islamique, de moderniser et de rénover les structures et les mécanismes et l'action arabo-islamique commune, afin qu'elle puisse contribuer à promouvoir la démocratie et l'intégration économique que nous appelons tous de nos vœux.

Participant de l'ouverture du Maroc sur la mondialisation, Notre politique, fondée sur le partenariat, le libre-échange et la conclusion d'accords préférentiels, a pour objet d'assurer la mise à niveau de notre économie et de confirmer les options stratégiques du pays. Autant Nous nous réjouissons de la consolidation de nos relations de partenariat stratégique avec les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Européenne, autant Nous sommes déterminé à les développer, à les élargir et à les diversifier afin qu'elles englobent, outre nos partenaires de la Déclaration d'Agadir, d'autres pays amis, tels que la Russie, la Chine, l'Inde, le Canada et le Japon, avec lesquels nous avons toujours eu des liens privilégiés, fondés sur le respect mutuel et des intérêts communs.

Tout comme ton pays a toujours su franchir les tournants décisifs, Nous avons la conviction que tu sauras, cher peuple, comment mobiliser tes forces vives pour relever les défis et affronter les importants enjeux de l'heure, dans une parfaite symbiose avec ton guide pour poursuivre ta marche sur la voie sage et éclairée tracée par Nos regrettés Grand-père et Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu sanctifie leur âme, les entoure de Sa miséricorde et les bénisse pour l'action louable qu'ils n'ont cessé de déployer pour l'édification d'un Maroc libre, démocratique, uni et prospère. Nous prions pour le repos de l'âme de nos valeureux martyrs, qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, l'unité et la souveraineté de leur patrie. Nous voudrions, également, rendre hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté Nationale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection Civile, et notamment aux unités mobilisées dans nos provinces du Sud, qui veillent, sous Notre conduite, sur l'intégrité territoriale du pays. Nous réaffirmons Notre ferme détermination à doter nos forces de sécurité des moyens matériels, humains et légaux, à même de leur permettre de s'acquitter au mieux de leur mission de préservation de la sécurité et de la stabilité, dans le plein respect de la loi.

Ton Premier Serviteur s'engage, devant Dieu et devant toi, de continuer à veiller à la sauvegarde des valeurs fondatrices sacrées de la Nation. Animé d'une foi inébranlable en notre pays et d'une ferme détermination à construire notre propre avenir, Nous continuerons à œuvrer sans relâche à la réalisation du Grand dessein de la Nation et des objectifs stratégiques que Nous nous sommes fixés. Nous estimons, à cet égard, que la transition démocratique constitue la voie la plus efficiente, à même de permettre au développement économique du pays d'atteindre sa vitesse de croisière, conforté par une croissance forte et soutenue, dans une société équilibrée et solidaire, où toutes les couches sociales - et plus particulièrement la classe moyenne - sont appelées à jouer le rôle qui leur revient, et à encourager l'esprit d'initiative, de créativité et les valeurs d'une citoyenneté engagée. Puisse le Très-Haut Nous prêter la force et la sagesse pour te conduire et t'accompagner sur cette voie longue, avec clairvoyance et détermination.

"Dis-leur : Voici mon sentier; je vous appelle à Dieu par des preuves évidentes; moi et ceux qui me suivront". Véridique est la Parole de Dieu le Très-Haut.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Maroc.ma